



HISCOX

PROFESSIONNELS
DE L'ART
BY HISCOX

VOS DÉCOUVERTES
MÉRITENT D'ÊTRE
BIEN COUVERTES



En tant que galeriste ou antiquaire, vous découvrez des objets exceptionnels et prenez des risques pour soutenir de nouveaux artistes auprès de vos clients. Malheureusement, vous prenez également des risques avec les œuvres qui vous sont confiées ou qui vous appartiennent ; elles peuvent effectivement être détériorées, voire volées.

En plus de ternir votre réputation auprès de vos clients ou des artistes que vous représentez, un dommage peut aussi mettre en danger votre activité si vous êtes mal protégé.

Hiscox, assureur spécialiste

Groupe international coté à la bourse de Londres et **assureur de référence des plus grands musées, galeries**, collectionneurs français et européens, Hiscox bénéficie d'une expérience et d'une connaissance uniques des problématiques liées aux œuvres d'art et aux patrimoines d'exception depuis plus de 40 ans.

Hiscox est reconnu comme **leader sur le marché des assurances d'objets d'art** et vous offre ainsi une **couverture adaptée** à vos besoins et vos envies avec les meilleures garanties pour protéger vos biens.

Notre valeur ajoutée à votre service

En tant que spécialiste, nous connaissons la valeur d'un service de qualité et d'une approche simple et flexible, en toute confidentialité. C'est pourquoi quand nous vous couvrons, nous vous offrons aussi les bénéfices suivants :

- **une forte culture du service** pour être à la hauteur de vos exigences
- **une connaissance approfondie du monde de l'art** français et international, des collectionneurs, des galeristes, des artistes, afin de vous proposer un contrat personnalisé
- **un réseau d'experts et de restaurateurs spécialisés en œuvre d'art** capables d'intervenir au plus vite en cas de sinistre.

Philosophie de règlement des sinistres

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie, et notre métier.

Hiscox vous protège

Le contrat Professionnels de l'art by Hiscox répond à vos exigences et protège les objets d'art qui vous sont confiés ou qui vous appartiennent : peinture, sculpture, photo, mobilier ancien ou design, installation, mais aussi gravure, dessin, objet de décoration, etc.

Nous vous proposons un contrat en « Tous risques sauf » – tout ce qui n'est pas exclu est couvert – avec des garanties complètes conçues pour répondre à vos besoins et qui vous offre notamment les avantages suivants :

- **garantie de votre stock d'objets d'art** en séjour à une adresse donnée
- indemnisation notamment en cas de **vol, perte, incendie, dégât des eaux, dommage accidentel** et autres dommages matériels
- **remboursement en cas d'annulation** des frais de votre participation à une foire ou un salon (frais d'inscription, de stand, etc.)
- **remboursement des frais annexes** qui résultent des dommages couverts (frais de déplacement des œuvres d'art pour les amener jusqu'au restaurateur, etc.)
- **extensions possibles** temporaires ou à l'année, selon vos besoins :
 - couverture en cours de transport
 - couverture des objets d'art lors de votre participation à des foires et salons pour le transport et le séjour
 - garantie en cas de casse des objets fragiles
 - garantie des biens assurés chez un tiers
 - extension géographique à plusieurs adresses.

Exemples de sinistres

- Afin d'obtenir le certificat du comité d'authentification, un galeriste envoie à New York une sérigraphie pop art d'une valeur de 30 000 €. L'œuvre est malheureusement transpercée lors de son expédition, et les dommages sont tels que la restauration de l'œuvre n'est pas envisageable. Hiscox a donc indemnisé le galeriste, son assuré, à hauteur de la valeur de l'œuvre.
- Au cours d'une négociation avec un potentiel acheteur et son épouse pour l'achat d'un meuble, un antiquaire va vérifier une information dans son bureau. A son retour, le couple met fin aux discussions et quitte précipitamment la boutique. L'antiquaire constate alors qu'un plat en argent a été dérobé. Deux jours après sa déclaration de sinistre, Hiscox a indemnisé son assuré pour un montant de 22 000 €.

Next step ?

Cette brochure est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance Fine Art by Hiscox. Pour plus d'informations et l'obtention d'un devis, veuillez contacter votre assureur-conseil.

Nous assurons :

- les objets d'art et les collections
- les musées et expositions
- les collections d'entreprises
- les habitations haut de gamme
- le kidnapping et rançon
- la responsabilité civile professionnelle
- la multirisque professionnelle à la carte
- la responsabilité des dirigeants
- les données sensibles des entreprises
- les bureaux
- les risques spéciaux.

19 rue Louis le Grand 75002 Paris
T 0810 50 20 10
F 0810 00 71 02
E hiscox.info@hiscox.fr
www.hiscox.fr



Les sinistres sont étudiés au cas par cas et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance qui y est rattachée.

11649 03/16